Chronique scolaire

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **43 (1914)**

Heft 19

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

institutions, au succès de laquelle M. Genoud a travaillé avec un zèle et un dévouement dignes des plus grands éloges.

* * *

La jeune ménagère, journal destiné aux jeunes filles. Lausanne, 9, Pré-du-Marché.

Sommaire du numéro d'octobre-novembre : *Octobre*, vers ; — *La poulette de Lolotte ;* — *L'auto-cuiseur ;* — *Economie domestique ;* — *Travaux manuels ;* — *A nos abonnés ;* — *Une femme courageuse ;* — *Les petites mains ;* — *Avis.*

* * *

La revue des familles. — Sommaire du numéro du 14 novembre : *Courrier de la semaine ;* — *Le temps des morts*, par Maurice Barrès ; — *M. Maurice Delaloie ;* — *Ce qu'on pense de nous ;* — *Le pont suspendu de Corpataux ;* — *Acquis submersus*, croquis, par Isabelle Kaiser ; — *Là-bas*, par Frieden ; — *Héroïsme ;* — *La peur des Turcos ;* — *Kannitverstan ;* — *Le logis* (feuilleton) ; — *Divers.*

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Le Conseil d'Etat a nommé : M. Ernest Guggisberg, pasteur, à Morat, membre de la commission des études, section de Morat ; Mlle Caroline Sterroz, à Fribourg, institutrice aux écoles primaires de Fribourg ; M. Emile Haymoz, à Saint-Sylvestre, instituteur à l'école mixte de Guschelmuth ; M. Emile Sugnaux, à Villarsel-le-Gibloux, instituteur à l'école mixte de Granges-de-Vesin.

Suisse. — Les *Pädagogische Blätter* viennent de publier le *Rapport annuel sur l'activité du kath. Erziehungsverein de la Suisse pour l'année 1914.* Le nombre des sociétaires s'élève au chiffre de 16,342, sans compter les membres qui font partie de sections particulières. Le canton de Saint-Gall possède 37 sections avec 6,216 membres, Argovie a 8 sections et 1,701 membres, Lucerne 8 sections et 1,746 membres, Thurgovie 4 sections et 470 membres, Appenzell 2 sections et 122 membres, Zoug 2 sections et 427 membres, Soleure 3 sections et 174 membres, Grisons 1 section et 225 membres, etc. A ces chiffres, il faut ajouter 21 sections féminines qui comprennent 3,738 membres. La réunion générale a eu lieu le 6 mars à Näfels. Le matin, à l'église paroissiale, M. le curé Camenzind prononça un discours sur la question

toujours opportune de la faiblesse avec laquelle les parents se font obéir de leurs enfants. A 3 heures de l'après-midi, eut lieu l'assemblée générale. Mgr Tremp, président central, ouvrit la séance par un discours, à la suite duquel le Curé de l'endroit souhaita la bienvenue aux membres présents. M. le Dr Hättenschwiller présenta un rapport sur la nécessité de continuer l'œuvre de l'éducation après l'émancipation de l'école. Après la discussion qui suivit la lecture de cet important rapport, M. le curé Odermatt, de Glaris, prononça le discours de clôture ; il exhorta vivement les parents d'éloigner de leurs enfants le poison des feuilles neutres. Les 400 places assises étaient toutes occupées. Le comité de la Société s'est réuni deux fois dans le courant de l'année, une première fois le 27 janvier à Zoug, et une seconde fois le 20 octobre à Einsiedeln. Dans le courant du mois d'août devait avoir lieu à Einsiedeln une entrevue du Comité central avec 18 membres tessinois, qui se rendaient à l'Exposition nationale de Berne ; mais la réunion n'eut pas lieu à cause de la guerre qui venait d'être déclarée. A la fin de cette année, le Comité est composé de la manière suivante : Mgr Tremp, président central ; M. le juge fédéral Schmidt, vice-président ; M. Balmer, caissier ; M. le professeur Fischer, secrétaire. Après avoir décrit l'activité du Comité central, les *Pädagogische Blätter* donnent quelques détails sur la marche de l'école normale libre de Zoug, sur les retraites organisées pour les membres du corps enseignant, sur les ouvrages et les revues recommandés à l'attention des instituteurs, sur l'état financier de l'association, enfin de courts rapports sur la marche des diverses sociétés cantonales qui travaillent à la réalisation du même idéal que le kath. Erziehungsverein suisse.

Zurich. — Dans beaucoup d'endroits, l'école souffre de la situation actuelle. Ici, c'est le maître qui est sous les drapeaux ; ici, c'est la classe qui est occupée par la troupe. *L'Educateur* reproduit un cliché photographique représentant une classe zurichoise installée dans un wagon de troisième classe du chemin de fer de l'Uetliberg. Le maître y donne l'enseignement, aussi bien que le permet ce local de fortune, d'ailleurs chauffable et où il sera peut-être forcé de passer l'hiver.

Vaud. — Le 1er novembre dernier s'est ouvert à Vevey le semestre d'hiver de l'Ecole des Arts et Métiers. Le but de cette école est de compléter l'apprentissage des jeunes gens dans différentes branches se rattachant à la peinture

et de former des ouvriers habiles. Le programme de l'école est essentiellement pratique. Il doit permettre aux élèves, qui ont suivi les cours sur les branches enseignées, d'en appliquer les principes dans les travaux qui leur seront confiés plus tard. L'école est subventionnée par le canton de Vaud et par la Confédération. Un diplôme est délivré aux élèves méritants.

— Le 30 octobre passé, une touchante cérémonie réunissait dans la première classe catholique de Bottens toutes les autorités paroissiales et communales de l'endroit. M. Mathieu Longchamp tenait ce jour-là sa dernière classe, après avoir dirigé pendant 38 ans l'école catholique de Bottens. La cérémonie avait pour but d'adresser à M. Longchamp des paroles de reconnaissance. Le syndic de la commune et le président de la commission scolaire le firent en termes émus et chaleureux. Divers cadeaux, hommages de la commune, des parents et des élèves, rediront à M. Longchamp l'affection de ceux qui l'ont fêté en cette dernière journée d'activité scolaire. (*L'Educateur.*)

Allemagne. — Les institutrices catholiques allemandes ont formé depuis trente ans une puissante association dans le but de développer l'enseignement catholique dans les écoles libres et officielles. L'association est dirigée par un comité qui comprend les plus hauts personnages de l'Eglise et de l'Etat. Elle s'occupe de l'enseignement des filles à tous les degrés et de la protection des anciennes élèves qui se dirigent vers les grandes villes. La surveillance de chaque branche est confiée à une commission spéciale. Chaque année, à la Pentecôte, une assemblée générale a lieu, où des membres présentent des rapports documentés sur les sujets indiqués par la direction et choisis parmi ceux qui sont le plus actuels. L'association édite une revue mensuelle ainsi qu'une foule de tracts, dont les thèmes intéressent la jeune fille. Elle institue des cours de vacances et possède à Paris une maison, où les jeunes personnes peuvent se rendre pour apprendre le français. Elle a fondé une caisse de secours pour les institutrices malades et elle agit avec persévérance pour obtenir du gouvernement des lois favorisant l'enseignement et améliorant la situation du personnel. La remarquable activité dont fait preuve cette association inspire l'admiration, obtient de brillants résultats et promet pour l'avenir une riche moisson d'heureux effets.